



on veut prendre notre bebe!

Par **Jean681**, le **20/01/2020 à 19:51**

Bonjour je me permets de prendre contact avec vous car je ne sais pas où je pourrais avoir une réponse concernant mon problème j'ai un enfant qui a été hospitalisé depuis decembre 2019 date de naissance parce-qu'il présente un grave problème du système immunitaire . il a été placé en isolement avec tout le protocole masque gants ça a été très douloureux pour nous car nous devons le voir sans sa fratrie qui était interdite car elle pouvait lui donner des virus et les microbes. Malgré nos demandes pour qu'il puisse rentrer à la maison avec tout ce protocole l'hôpital nous a dit que c'était pas responsable c'était pas bien qu'il fallait patienter et c'est vrai que l'équipe médicale a eu raison et nous avons bien compris que c'était dangereux or !à l'heure d'aujourd'hui il y a l'inverse c'est-à-dire l'état de santé n'a pas évolué positivement malgré qu'il prend du poids qu'il grandit le bébé a des taux qui sont encore plus bas qu'au début de son hospitalisation d'ailleurs un medecin nous a dit qu'il encourait même un risque de mort si il y avait un virus ou une bactérie. ceci nous a fait peur et malgré cela l'équipe médicale a dit qu'il pouvait rentrer sans danger or lorsque les taux ils étaient encore plus haut au debut de son hospitalisation. Voyant notre refus de sortir notre enfant que nous considérons toujours malade car il devra suivre des traitements lourds à la sortie de l'hôpital nous avons dit à l'hôpital qu'il est mieux au sein de l'hôpital qu'il est mieux suivi et qu'il n'y a rien de mieux pour lui actuellement pour son état de santé jusqu'à qu'il se stabilise. à la suite de cela l'équipe medicale a décidé de contacter les services sociaux pour nous enlever l'enfant j'aurais voulu avoir votre Avis car pour eux nous sommes dans l'abandon de patient nous sommes dans la négligence et le desintérêts de notre enfant alors que au contraire nous nous empressons de le faire sortir mais dans un autre État un étage stable c'est pas dans un état instable que nous voulons notre bebe car il peut

mourir est pas dans un état où il peut mourir j'aurais voulu savoir si leur signalement aux services sociaux peut aboutir ?merci pour tout d'avance désolé s'il y a des fautes d'orthographe et des fautes de ponctuation je ne maîtrise pas bien l'informatique